

Colle à parquet bicomposante

UZIN MK 92 S

Colle à parquet, bicomposante, universelle, dure, à prise rapide, résistante au cisaillement, pour tous types de parquet

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- ▶ parquet mosaïque (parquet massif 8 mm)
- ▶ lamelles sur chant
- ▶ parquet traditionnel
- ▶ lames massives (6-14 mm, sans rainure et languette)
- ▶ parquet massif 10 mm
- ▶ pavés de bois type "RE/ WE" (classification allemande) - en combinaison avec Uzin Multimoll Vlies

APPROPRIÉ SUR / POUR:

- ▶ chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- ▶ panneaux OSB 2 – OSB 4 et panneaux de bois aggloméré P4 – P7 neufs, parfaitement fixés par vissage
- ▶ revêtement existant en céramique, pierres naturelles en dalles, terrazzo, etc.
- ▶ chape d'asphalte coulé neuve
- ▶ chape préfabriquée, p. ex. plaques de fibroplâtre
- ▶ ragréage adapté pour parquet
- ▶ sous-couches UZIN de pose et d'isolation adaptées pour parquet
- ▶ sol avec chauffage (eau chaude) intégré



AVANTAGE / PROPRIÉTÉ DU PRODUIT :

UZIN MK 92 S est la solution aux problèmes dans le domaine des colles à parquet. Grâce à ses remarquables propriétés adhésives, elle est utilisable universellement. La colle à parquet PU 2 composants s'harmonise avec tout vernis, huile / cire à parquet. En ajoutant UZIN Color MK, la couleur de la colle d'UZIN MK 92 S s'adapte aux essences de bois foncées. Le parquet est déjà ponçable 6 heures après la pose. Une pose de parquet plus sûre et plus rapide n'existe pas. Pour un usage en intérieur.

- ▶ utilisation universelle
- ▶ très bonne tenue des cannelures
- ▶ prise très rapide
- ▶ colle dure conformément à ISO 17 178
- ▶ sans agent plastifiant

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE:

Emballage	Emballage kit en plastique
Conditionnement	A/B 10 kg, A/B 6 kg, A/B 2,5 kg
Tenue en stock	12 mois
Rapport de mélange	A/B = 7,8/1 (parts en poids)
Couleur	beige
Consommation	800 – 1200 g/m ²
Durée prat. d'utilisation	Env. 30 Minutes*
Pot life	Env. 30 Minutes*
Temps d'application	Env. 60 Minutes*
Temp. de mise en oeuvre	m 15 °C au sol
Conditions climatiques d'application	*À 20 °C/65 % d'humidité relative de l'air.
Résist. mécaniquement	Après env. 2 heures*
Ponçage	Après env. 6 heures*



DOMAINE D'APPLICATION ÉTENDU:

- ▶ Parquet multiplis
- ▶ Lames multiplis
- ▶ Sol stratifié
- ▶ obturation des joints dan le sous-sol avec UZIN RR 203 (après consultation du service technique d'Uzin)

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être plan, résistant, porteur, sec, propre, non fissuré et exempt de toutes substances (salissures, huile, graisses) susceptibles de diminuer l'adhérence. Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et émettre des réserves/prendre les mesures nécessaires en cas de déficience. Les chapes ciment et sulfate de calcium devront être poncées puis dépoussiérées par aspiration.

Éliminer, par exemple par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage, les couches instables ou susceptibles de diminuer l'adhérence, p. ex. les agents de décoffrage, traces de peinture, ragréage, revêtement ou colle. Éliminer soigneusement les poussières et éléments non adhérents (par aspiration).

Poncer les dalles en pierre puis nettoyer et traiter avec le primaire UZIN PE 460.

Si nécessaire, en fonction du support, du type de parquet et des contraintes, appliquer le primaire et/ou le ragréage adaptés – Consulter le Guide de Produits UZIN.

Observer les fiches techniques des produits UZIN utilisés.

MISE EN ŒUVRE:

1. Avant utilisation, acclimater la colle à la température ambiante. Mélanger la résine et le durcisseur en suivant les instructions portées sur l'emballage. Veiller à bien mélanger, en particulier au niveau du fond et des parois de l'emballage: si la colle est mal mélangée, elle ne durcit pas.
2. Appliquer la colle régulièrement sur le support avec la spatule dentée appropriée (cf. "Consommation"). N'encoller que la surface pouvant être revêtue dans l'intervalle du temps de travail: le bon transfert au dos des éléments doit être assuré. Bien presser les éléments de parquet.
3. Nettoyer immédiatement les taches de colle fraîche avec les Lingettes Black-Box. Après durcissement, les taches de colle devront être éliminées mécaniquement.

CONSOMMATION :

Parquet type	Application avec	Consommation*
Parquet traditionnel, lames longues, plancher, pavés de bois "RE" (class. all.)	Spatule dentée UZIN / B3	1200 g/m ²
Parquet massif 10 mm / parquet multiplis	B11	1000 - 1200 g/m ²
Parquet mosaïque	B3	800 - 1000 g/m ²
Parquet lamelles sur chant	B11	1000 - 1200 g/m ²

IMPORTANT DIRECTIVE:

- ▶ stockage possible pendant 12 mois minimum au frais (modéré) et au sec, en emballages d'origine. Résistante au gel jusqu'à -25 °C.
- ▶ conditions idéales de mise en œuvre: 18 à 25 °C/ température du sol > 15 °C et humidité relative de l'air < 65 %. Une Type de parquet Denture Consommation* Parquet traditionnel, lames spatule longues, plancher, pavés de dentée Env. 1200 g/m² bois "RE" (class. all.) UZIN Parquet massif 10 mm / parquet multiplis B11 1000 – 1200 g/m² Parquet mosaïque B3 800 – 1000 g/m² Parquet lamelles sur chant B11 1000 – 1200 g/m² température basse et une humidité de l'air basse prolongent les temps de travail, de prise et de séchage, une température élevée et une humidité de l'air élevée les réduisent
- ▶ pour la pose d'éléments de grand format, le support doit présenter une grande planéité. Observer les instructions du fabricant.
- ▶ un ragréage devra être appliqué en une épaisseur de 2 mm au minimum.
- ▶ dans le cas d'un support ragréé, veiller à ce que le ragréage soit bien sec.
- ▶ sous un sol en bois, la construction doit être sèche. Veiller à ce que la circulation d'air/l'aération en sous-face soit suffisante, p.ex. en retirant les bandes de désolidarisation en périphérie ou par la mise en place de plinthes spéciales avec prises d'air.
- ▶ une chape d'asphalte coulé devra être bien sablée et présenter un joint périphérique continu et suffisamment large.
- ▶ s'il a épaissi, le durcisseur ne peut plus être utilisé!
- ▶ ne pas préparer en petite quantité pour éviter les erreurs de dosage.
- ▶ respecter le taux d'humidité du bois admis.
- ▶ au niveau des éléments de construction montants, respecter un écart suffisamment grand et régulier, en fonction du type de parquet, de l'essence de bois, et de la taille de la pièce.
- ▶ dans le respect des normes relatives au taux d'humidité du bois et de l'air et d'une acclimatation conforme du parquet, le ponçage et le traitement de surface pourront intervenir après 6 heures, p.ex. avec un produit Pallmann adapté (www.pallmann.net).
- ▶ uniquement pour les sols stratifiés adaptés pour le collage en plein, autorisés par le fabricant.

- Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant, normes et règles professionnelles nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux, comme p. ex. la NIT 269 et 272 du CSTC « revêtements bois » ou DIN 18356 'Parkettarbeiten.

LABELS QUALITÉ ET ENVIRONNEMENTAL :

- Sans solvant
- EMI CODE EC 1 PLUS – À très faible émission

COMPOSITION:

Prépolymères polyuréthane, durcissant par réaction avec l'humidité.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Sans solvant. Ininflammable. Contient: diphenylméthanediiisocyanate (MDI). Nocif par inhalation. Irritant pour les yeux, les organes respiratoires et la peau. Les vapeurs de MDI pouvant être inspirées sont suspectées d'avoir un effet cancérigène. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Sensibilisation possible par inhalation et contact avec la peau. Bien aérer pendant la mise en œuvre, utiliser une crème de protection de la peau, des gants et des lunettes de protection. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, et consulter un médecin. Observer les descriptions de danger /consignes de sécurité portées sur l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés. Élimination spéciale des restes de produit non durcis et des emballages contenant des restes de produit non durcis. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier. Rassembler les restes de produit, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.